

MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

-=-=-=-=-
CABINET
-=-=-=-=-



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail* Progrès

-=-=-=-=-

**PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO
FACILITATION BELGE (2018-2019)
QUATRIEME REUNION DU CONSEIL DU PFBC**

**Déclaration de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT
Ministre du Tourisme et de l'Environnement
Coordonnateur Technique de la Commission Climat du
Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du
Congo**

Brazzaville, Hôtel Radisson Blue, 1er juin 2018

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Monsieur le Ministre d'Etat, Facilitateur du Royaume de la Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;

**Madame la Ministre de l'Economie Forestière du Congo
Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda,
Représentant la Présidence en exercice de la
Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;**

**Madame la Secrétaire Générale Adjoint de la
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC) ;**

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

**Mesdames, Messieurs, les Représentants des différents
Collèges du Partenariat pour les Forêts du Bassin du
Congo ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil du
PFBC;**

Mesdames, Messieurs en vos rangs, grades et qualité ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

C'est pour moi un honneur et un agréable devoir que de prendre la parole devant cette auguste assemblée en ma qualité de Coordinatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo et de son Fonds Bleu pour vous faire état de plusieurs événements qui ont jalonné le cours de cette année 2018 dans le cadre de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

En effet, le 16 novembre 2016 à Marrakech, en marge de la COP 22 et à l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont décidé de créer dans la perspective de concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement économique pour l'émergence de l'Afrique, trois commissions parmi lesquelles la Commission Climat du Bassin du Congo, présidée par La République du Congo.

Cette orientation a été entérinée par une décision adoptée lors de la 28^{ème} session des Chefs d'Etat de l'Union Africaine, tenue les 30 et 31 janvier 2017 à Addis Abeba.

C'est toujours à Marrakech, en marge de la COP 22, que le Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, a proposé la création d'un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. qui a été porté sur les fonds Baptismaux dans la ville d'Oyo à travers la signature d'un Mémorandum d'entente portant création du Fonds Bleu le 09 mars 2017.

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a pour objectifs de mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs, en vue du financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue.

Le Fonds intervient dans les domaines de l'économie bleue, concernant, notamment, toutes les étendues d'eau et les rivages, qu'il s'agisse des océans et des mers, des côtes, des lacs, des cours d'eau et des nappes souterraines, en prenant en compte la lutte contre la pauvreté des populations riveraines,

en lien avec le combat contre les changements climatiques et pour la préservation durable des forêts du bassin du Congo.

Mesdames et Messieurs ;

En octobre 2017, Brazzaville a accueilli la Conférence des Ministres de l'Environnement et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et l'adoption de la Position Commune de la CEEAC et de la CAE face à la COP 23.

Sous la dénomination de Brazza Finance Climat, cette conférence a débouché sur l'adoption de plusieurs outils d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dont :

- l'identification du Centre de Compétence en Changement Climatique du Maroc (4C Maroc) pour l'appui technique dans la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- l'adoption de la liste des 24 programmes sectoriels de développement et de promotion de l'économie bleue à financer et le projet de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
- l'adoption du projet de concept de l'Unité de Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et du projet des Termes de Référence des experts destinés à rejoindre l'Unité de Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le 12 mars 2018, s'est tenue à Rabat la réunion du Comité ad'hoc du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, constitué des Points Focaux des Etats signataires du Mémorandum d'Oyo et des Représentants de la Société civile pour la validation technique des termes de référence de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et du Dossier d'Appel d'Offre pour le recrutement du Cabinet d'étude.

Cette étude est financée à hauteur de 500 000 \$, don de la Coopération allemande GIZ à la Commission Climat du Bassin du Congo via le Centre de Compétence en Changement Climatique 4C du Maroc. Le dépouillement des offres reçues a été réalisé le 04 mai 2018 à Rabat au Maroc et l'analyse des offres techniques et financières pour le recrutement du cabinet d'étude est intervenue du 27 au 28 mai 2018, également à Rabat.

Mesdames, Messieurs ;

Après le choix du Cabinet destiné à réaliser l'étude de préfiguration, les prochaines étapes clé sont, entre autres :

- la mobilisation des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers avec l'appui de quatre Ambassadeurs de Bonne Volonté ;
- le développement de la diplomatie et de la communication du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- l'opérationnalisation de l'Unité de Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dont l'un des objectifs est la réalisation des études de faisabilité des programmes sectoriels de l'économie bleue ;

- la définition des relations entre le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et les autres outils financiers présents dans l'espace de la Commission Climat du Bassin du Congo à savoir le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale et le Fonds Climat de l'Afrique de l'Est ;
- la définition des relations avec le secteur privé et la société civile ;
- la définition des relations entre le Fonds Bleu et la Banque Africaine de Développement ainsi que les Banques de Développement sous régional à savoir la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale et la Banque de Développement de l'Afrique de l'Est

Mesdames et Messieurs,

La République du Congo a abrité deux grands événements aux mois de mars et d'avril 2018. Il s'agit de la troisième réunion des Partenaires de l'Initiative Mondiale sur les Tourbières et du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le premier Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, s'est tenu le 29 avril 2018 à Brazzaville au Centre International de Conférence de Kintélé.

Placé sous le Haut Patronage de son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, ce Sommet a été rehaussé par la présence de sa Majesté **MOHAMMED VI**, roi du Maroc et de 10 autres Chefs d'Etat d'Afrique. Deux actes forts ont marqué la tenue de cet

événement de très haut niveau, à savoir la signature par le Chefs d'Etat et de Gouvernement, de la déclaration de Brazzaville et du Protocole d'Accord instituant la Commission Climat du Bassin du Congo.

Outre les engagements pris, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont nommé quatre (4) Ambassadeurs de bonne volonté de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Il s'agit de : la Princesse **LALLA HASNAA**, Présidente de la Fondation Mohammed VI ; Monsieur **Jean Yves OLIVIER**, Président de la Fondation Brazzaville pour la Paix et la conservation ; **Dr Maria de Fatima MONTEIRO JARDIM**, Présidente des Pays les moins avancés pour l'accord de Paris jusqu'à la COP 22 à Marrakech et Monsieur **LOKOUA KANZA**, Artiste musicien.

La troisième réunion des Partenaires de l'Initiative Mondiale sur les Tourbières organisée en partenariat avec la République Démocratique du Congo et l'ONU Environnement, s'est, elle, tenue à Brazzaville du 21 au 23 mars 2018.

Cette réunion s'est inscrite dans le droit fil de la problématique de la gestion durable des tourbières découvertes dans le Cuvette Centrale entre la République du Congo et la République Démocratique du Congo.

Les tourbières de la Cuvette Centrale telles que révélées par les chercheurs de l'Université de Leeds, sont parmi les plus importantes au monde et couvrent une superficie de 145 500 km², représentant plus de quatre fois celle de la Belgique, et

contenant 30 milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de 15 à 20 ans d'émission toxiques de CO2 des Etats Unis.

Les tourbières qui ne couvrent que 3 % de la masse terrestre de la planète, contiennent autant de carbone que l'ensemble de la biomasse terrestre réunie, deux fois plus de carbone que l'intégralité de la biomasse forestière mondiale, et environ la même quantité de carbone que l'atmosphère.

L'Initiative Mondiale pour les Tourbières (IMT), lancée lors de la COP 22 de Marrakech en 2016, et dirigée par l'ONU-Environnement, ainsi que par un groupe de plus de 20 partenaires, travaille en collaboration avec les pays détenteurs de tourbières tropicales que sont la République du Congo, la République Démocratique du Congo, l'Indonésie et le Pérou.

Cela afin de permettre d'accélérer et d'amplifier les mesures de conservation, de restauration et de gestion durable des tourbières dans le Bassin du Congo en particulier et dans le monde en général, avec des effets bénéfiques pour les populations riveraines, la biodiversité, la sécurité de l'eau et le climat.

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais pour terminer réitérer mes remerciements à l'endroit de Monsieur le Facilitateur pour l'initiative de ces assises de haut niveau.

Ensemble avec les Communautés Economiques Régionales, nous avons besoin de l'accompagnement technique et de

l'appui financier des Partenaires, conformément à la Déclaration des chefs d'Etat du 29 avril 2018.

Pour leur part, les efforts tant techniques que financiers consentis par les Etats et la CEEAC illustrent clairement la volonté de la sous région de disposer des outils financiers efficaces destinés à financer, entre autres, la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, en lien avec la lutte contre les changements climatiques, la diversification de l'économie des Etats, le développement des entreprises, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Je vous remercie pour votre aimable attention

Arlette SOUDAN-NONAULT.-